



1. Les clubs namurois.

- 1.1. Présents : 466-RCS Natoye-21 voix, 891-RAS Mazy-Spy-8, 925-RBC Maillen-14, 1066-RBC Rochefort-4, , 1090-RCS Faulx-Les Tombes-1, 1152-RBB Gembloux-15, 1249-RCS Bouge-1, 1279-BC Malonne-19, 1432-BC Hamois-4, 1578-BC Erpent-14, 1579-BC Loyers-9, 1588-RUS Mariembourg-7, 1702-RBC Belgrade-15, 1792-BBC Éghezée-13, 1830-BS Gembloux-1, 1907-BC Marche-13, 1953-ABC Templeux-2, 1969-Basket Namur Capitale-12, 2187-Andenne Basket-14, 2417-BC Sombreffe-10, 2544-BC Givet-Doische-3, 2547-BC Cerfontaine-5, 2553-BC Ohey-5, 2555-BC Boninne-14, 2624-Profondeville Sharks-12, 2651-JB Hotton-8, 2685-BC Miavoye-GH-4 et 2738-NBC La Bruyère-9.
- 1.2. Excusés : 193-RM Jambes-2, 206-RBCH Dinant-6, 1130-RBC Ciney-27 et 1861-BC Fraire-Philippeville-16.
- 1.3. Absents : 266-RGBC Beez-12, 2149-BC Braibant-2, 2472-JS la Plante-4, 2639-BC Fernelmont-9, 2703-New Conti 21-1 et 2737-RBC Mettet-1.

2. Membres présents :

- 2.1. Pour le Conseil d'administration de l'AWBB : Jean-Pierre Delchef président, José Nivarlet vice-président, Philippe Aigret trésorier général, Fabrice Appels administrateur, Catherine Nicolas et Claire Porphyre, administratrices.
- 2.2. Pour le Comité provincial : José Lauwerys président, Jean-Louis Jacobs vice-président, Olivier Pierre secrétaire, Caroline Maquet, Marvin Deleuze, Michel Hastir, Jérôme Rousseau et Germain Vancauwenbergh, membres.
- 2.3. Pour le groupe des parlementaires : Gérard Trausch président, Michaël Castellani et Pascal Sonnet membres.
- 2.4. Pour le Conseil judiciaire provincial : Marcel Hougardy vice-président, Jean-Paul Houart et Johnny Sambon, membres.

3. Invités présents.

- 3.1. Christian Servais, membre de la Commission de la coupe régionale
- 3.2. Julien Somville, candidat au Comité provincial.

4. Membres excusés.

- 4.1. Pour le Conseil d'administration de l'AWBB : Bernard Scherpereel secrétaire général, Marie-Thérèse Joliet.
- 4.2. Pour l'AWBB : Pierre Thomas, directeur général.
- 4.3. André Hancotte, procureur régional.
- 4.4. Pour le Comité provincial : Jérôme Hecq.
- 4.5. Pour le Groupe des Parlementaires : Bernard Delvigne, Pascal Henry et Pascal Herquin.

5. Membres absents.

- 5.1. Pour le Conseil judiciaire provincial : Stéphane Léonard président, Noëlle Hérion secrétaire et Serge Mottiaux membre.

6. Mots d'accueil.

Dans son introduction, le président du CP accueille toutes et tous en leurs qualités et fonctions. Ensuite, il dénombre les rencontres, analyse les trop nombreuses modifications de programmations et espère que le passage aux séries de 12 qui arrive dès septembre aérera le calendrier. Il remercie les convocateurs Corentin Wautelet et Jérôme Rousseau. Il poursuit par le point marquant de chaque commission.

Le président du CP invite ensuite l'Assemblée à observer une minute de recueillement à la mémoire des disparus pendant la saison écoulée.

7. Mise à l'honneur et votes sur les rapports, budget, bilan et élection des membres.

7.1. Détermination du quorum

Nombre de clubs dans la province : 38 clubs représentant 337 voix, 28 clubs sont présents - 257 voix. Quorum (majorité simple) : 129 - majorité des 2/3 : 172

7.2. Mise à l'honneur

7.2.1. Mise à l'honneur de membre : Marie-Françoise Moncomble (1152).

7.2.2. Mise à l'honneur de arbitres promus (le dimanche 25/05/2025): en régional, Alexia Debisschop et Guillaume Valtin.

- 7.3. Rapport d'activités du Comité Provincial : Pour : 257 contre : 00 abstentions : 00
- 7.4. Rapport d'activités Commission Technique des Jeunes : Pour : 257 contre : 00 abstentions : 00
- 7.5. Rapport d'activités Commission mini-basket : Pour : 257 contre : 00 abstentions : 00
- 7.6. Rapport d'activités de la Commission de Formation des Arbitres : Pour : 257 contre : 00 abstentions : 00
- 7.7. Rapport d'activités de la Commission du 3x3 : Pour : 257 contre : 00 abstentions : 00. Le RBC Belgrade trouve le cahier des charges rébarbatif avec un aspect financier indigeste pour les clubs. José Lauwers demandera aux membres de la Commission 3x3 de travailler autrement.
- 7.8. Rapport du groupe des Parlementaires Pour : 257 contre : 00 abstentions : 00. Le secrétaire du groupe des Parlementaires Gérard Trausch remercie au nom du Groupe l'assemblée pour son soutien répété chaque année. Il assure que le groupe fait son maximum pour le bien des clubs de la province et au-delà.
- 7.9. Rapport d'activités du vérificateur aux comptes Depuis l'incorporation des comptes des provinces dans les comptes annuels de l'AWBB, nous pouvons considérer que l'examen et la vérification des comptes par la Commission Financière sur l'ensemble des comptes s'étend à la vérification des comptes des provinces. Cet examen n'a révélé aucune anomalie et ce constat peut valoir pour les comptes de la province.
- 7.10. Présentation du bilan 2024. Nous terminons avec un boni de 3381.37 €. Décharge du CP par l'Assemblée Pour : 257 contre : 00 abstentions : 00
- 7.11. Présentation du budget 2026. La participation théorique des clubs est de 11700,00 euros. Suite à la suggestion du Black Star Gembloux lors de l'Assemblée provinciale 2024, le CP décide de prélever une répartition différenciée pour la gestion des commissions en 2026. Elle se compose d'une partie fixe de 200€ et d'une partie variable de 10€ par équipe avec un minimum de 50€. 50% seront prélevés en janvier 2026 et 50% en juillet 2026.
- 7.12. Vote sur le projet de budget présenté. Pour : 257 contre : 00 abstentions : 00
- 7.13. Votes Spéciaux
- 7.13.1. Les Play-off
- 7.13.1.1. Principe des Play-off
- 7.13.1.1.1. Clubs de P1 Messieurs Pour : 10 contre : 00 abstentions : 00
- 7.13.1.1.2. Clubs de P1 Dames Pour : 10 contre : 00 abstentions : 00
- 7.13.1.1.3. L'assemblée Pour : 256 contre : 00 abstentions : 01
- 7.13.1.2. Modalité des Play-off
- 7.13.1.2.1. Clubs de P1 Messieurs Pour : 10 contre : 00 abstentions : 00
- 7.13.1.2.2. Clubs de P1 Dames Pour : 10 contre : 00 abstentions : 00
- 7.13.1.2.3. L'assemblée Pour : 257 contre : 00 abstention : 01
- 7.13.2. Règlement des coupes de Namur 2025-2026
- 2.2. *Les demi-finales se jouent en aller et retour. L'ordre figé des visités est déterminé par le tirage.*
- 2.2.1. *En cas d'égalité à la fin du match « Aller », il n'y a pas de prolongation.*
- 2.2.2. *Si le cumul des points des deux manches est identique, il y a une ou plusieurs prolongations de cinq minutes (quatre minutes pour les U12) jusqu'à la qualification d'une des deux équipes.*
- 2.2. *Les demi-finales se jouent sur terrain neutre en une manche. Le CP sollicitera des clubs pour l'organisation.*
- Vote : Pour : 257 contre : 00 abstentions : 00
- 7.13.3. PC89 Vote pour la date butoir des mélanges en U12 : Toute la saison au lieu du 31/12/2025 : Pour : 257 contre : 00 abstentions : 00
- 7.13.4. Journée d'ouverture en P1 Dames. Vote des équipes P1 Dames pour le principe : Pour : 5 contre 3 : abstention 2. Le principe voté, les modalités financières feront l'objet d'une réunion de consensus entre les 12 clubs concernés.
- 7.13.5. Mandat pour le CP d'adapter la formule si nécessité sanitaire : Pour : 257 contre : 00 abstentions : 00.

Le président du CP remercie l'Assemblée de la confiance témoignée par ces votes envers le CP et ses commissions.

7.14. Élections des membres.

- 7.14.1. Constitution du bureau de dépouillement : le bureau sera placé sous la direction de Johnny Sambon, membre du Conseil judiciaire provincial, assisté de 5 membres de clubs différents non concernés par les élections : 1060, 1279, 1792, 1830 et 1969.
- 7.14.2. Ratification de la cooptation du Comité provincial : Jérôme Rousseau - 2553 BC Ohey
- 7.14.3. Élection de deux membres du CP : Jérôme Rousseau - 2553 BC Ohey et Julien Somville - 2555 BC Boninne.

8. Communications et proclamation des résultats.

- 8.1. Communication du Conseil d'Administration de l'AWBB, Jean-Pierre Delchef président de l'AWBB parcourt: les principales décisions de l'assemblée générale du 19 mars 2025 dont la réforme des frais de mutation et l'absence sur une liste PC53, notre troisième place comme plus grande fédération avec 57 mille membres, l'intérêt d'engager des articles 17 pour l'encadrement des équipes et les actions concrètes contre les agressions et les déviances qui exigent une vigilance aigüe et une collaboration indispensable des clubs. Il se réjouit du succès des formations en e-learning qui a augmenté le nombre d'arbitre actifs de 710 à 865 en une saison, de l'arrivée d'une formation allégée pour les coachs provinciaux et d'une réforme de la validité des licences techniques.
- 8.2. Proclamation des résultats. Le président donne lecture des différents champions sur le plan provincial et régional. Remise des diplômes aux différents champions.
- 8.3. Résultat de la ratification de la cooptation du Comité provincial : Jérôme Rousseau, 256 pour, cooptation ratifiée.
- 8.4. Résultat de l'élection de deux membres du CP : Jérôme Rousseau 255 pour et Julien Somville 241 pour. Ils sont tous les deux élus.
- 8.5. Le calendrier du championnat 2025-2026 a été établi en étroite collaboration avec les départements championnat et coupe de l'AWBB. Le championnat débute le week-end du premier septembre.

9. Divers clubs.

- 9.1. 1792 BBC Éghezée apporte une réflexion sur les équipes régionales qui ne changent pas de noyau quand elles jouent dans la catégorie provinciale supérieure. La différence de niveau n'apporte rien aux joueuses et elles raflent tous les trophées réservés aux équipes provinciales. Le BBC Éghezée souhaite une restriction de participation des joueuses régionales dans toutes les équipes provinciales.
- 9.2. 466 RCS Natoye s'interroge sur la compétition U12 régional. Catherine Nicolas, responsable du Département Mini-Basket précise qu'il n'y a rien de prévu à ce niveau. Elle présente le projet pilote d'une compétition interprovinciale avec douze équipes U12 garçon dont une équipe namuroise du RBC Belgrade. Ce projet pilote n'a qu'un but de formation et n'a pas de lien avec les compétitions régionales.
- 9.3. 1953 ABC Templeux souhaite que le CP crée trois séries P3 Messieurs. Avec quarante équipes inscrites, quatre séries de dix pourraient devenir des séries de neuf avec les fréquents forfaits généraux de début de saison. L'ABC Templeux estime que des championnats avec seize matchs sont trop courts et créent un rythme irrégulier des rencontres.

Clôture de l'Assemblée à 22h30 par Jean-Pierre Delchef et José Lauwerys.

Jean-Pierre Delchef, président de l'AWBB, se félicite que tous les rapports ont été voté à l'unanimité. Ces votes réconfirment l'institution provinciale. Le Comité provincial est efficace et dans de bonnes mains. Les deux nouveaux sont élus avec un vote stalinien. Le Groupe des parlementaires de Gérard Trausch a effectué un bon travail. Il souligne les résultats brillants sur le terrain des clubs namurois en régional. Il termine en remerciant les bénévoles des clubs pour tout le travail fait, celui qu'ils font et celui qu'ils feront pour notre basket.

José Lauwerys, président du CP conclut en remerciant l'assemblée pour sa confiance et souhaite à toutes et tous de bonnes vacances.

Assemblée provinciale des clubs namurois 2026 : vendredi 29 mai à 19h.

Olivier Pierre et José Lauwerys